

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_HQU_89 - Question orale Josephine Byrne Garelli - Education numérique : pourquoi le canton de Vaud fait cavalier seul ?

Séance du Grand Conseil du mardi 6 septembre 2022, point 2.19 de l'ordre du jour

Texte déposé

En Suisse romande, plusieurs cantons ont déjà introduit avec succès l'éducation numérique pour tous les élèves à partir de la 7^e/8^e année Harmos et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Il s'agit des cantons du Jura, de Neuchâtel, et de Berne (partie francophone).

Le canton de Vaud a décidé de suivre sa propre voie, en commençant par les classes primaires. Pourtant, une méthode clé-en-mains existe déjà. Elle s'appelle *Connected* et de plus en plus de cantons romands ont adopté cette méthode qui a été reconnue par la CIIP et qui répond à tous les objectifs du nouveau Plan d'études numérique.

Le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand Conseil sur les raisons qui le pousse à développer son propre projet de matériel pédagogique pour l'éducation numérique des classes Harmos 7-8, avec les hautes écoles vaudoises, notamment l'EPFL, alors qu'une méthode clé-en-mains *Connected* existe déjà et que d'autres cantons ont mutualisé ce matériel avec succès.

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!');)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)